

Gérard CHATIN 
Conseiller municipal
Un Nouvel Avenir pour Sainte-Geneviève
12 Rue du Bel Air 60730 Sainte-Geneviève
☎ 03 60 29 36 05 📠 06 27 45 37 12
✉ gerard.chatin@sfr.fr

le 17 Août 2018

A Monsieur Jean-François MANCEL
Président de la Communauté de
Communes Thelloise
7 Avenue de l'Europe
60530 Neuillye en Thelle

Monsieur le Président,

J'ai été interpellé par des habitants du quartier du Blanc Mont (Sainte-Geneviève) à propos des nuisances créées par les travaux opérés sur le réseau d'assainissement, d'une part, et sur le réseau d'eau potable, d'autre part.

Si bien sûr, il faut que les travaux se fassent, vous conviendrez que ce doit être avec un minimum de désagréments pour les riverains concernés. Hors, dans ce cas il n'en est rien, il se trouve que des tranchées ouvertes ont été comblées, dans l'attente de prochains travaux, en laissant en surface de gros cailloux. Si ceux-ci ont été compactés, soit ils l'ont été insuffisamment, soit le passage de véhicules a remis en cause ce compactage. Cela a pour conséquence de laisser ces cailloux et leur tranchant, que j'ai constaté comme très vif, au sol et dans la possibilité d'être projeté sur les véhicules stationnés. Le tranchant de ces pierres endommageant les pneus, un riverain m'a signalé en être à son deuxième train de pneu depuis avril dernier. Certains véhicules, y compris du chantier, je l'ai constaté sur place, ce jeudi, passent à des vitesses excessives pour la situation et provoquent ces projections. Il m'a été signalé le passage hebdomadaire d'une balayeuse qui cause également des projections.

Je me permets de vous solliciter, au nom de ces riverains, pour, qu'en tant que maître d'ouvrage de ces travaux, vous interveniez, auprès des entreprises concernées, pour que ces travaux se déroulent dans de meilleures conditions et sans désagrément pour les habitants.

Je reste disponible pour toute information complémentaire,

Je vous prie, Monsieur le Président, de bien vouloir agréer l'expression de ma considération.

- Copie de ce courrier est adressée à Madame le Maire de Sainte-Geneviève, ce alors que Madame la Présidente du Syndicat des Eaux d'Uilly Saint-Georges a été également destinataire d'un courrier.